

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE, CONFORMÉMENT À LA LOI, LE :

MERCREDI 10 DÉCEMBRE 2025, À 09:00 HEURES

À L'ÉDIFICE CENTRE MUNICIPAL LOUIS-ARMAND-SAVARIA, SITUÉ AU 1580, CHEMIN DU FER-À-CHEVAL À SAINTE-JULIE, PROVINCE DE QUÉBEC

Étaient présents :

| | |
|-------------------------------|---|
| Madame Maud Allaire | Présidente et Déléguée de la Ville de Contrecoeur |
| Monsieur Daniel Picard | Délégué de la Ville de Beloeil |
| Monsieur Daniel Plouffe | Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée |
| Monsieur Patrick Marquès | Délégué de la Ville de Carignan |
| Madame Alexandra Labbé | Déléguée de la Ville de Chambly |
| Madame Magalie Taillon | Déléguée de la Ville de McMasterville |
| Monsieur Marc-André Guertin | Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire |
| Madame Mélanie Villeneuve | Déléguée de la Ville d'Otterburn Park |
| Monsieur Jacques Ladouceur | Délégué de la Ville de Richelieu |
| Monsieur Simon Lacoste | Délégué de la Ville de Saint-Amable |
| Monsieur Sylvain Landry | Délégué substitut de la Ville de Saint-Basile-le-Grand |
| Madame Marilyn Nadeau | Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste |
| Monsieur Mario Lemay | Délégué de la Ville de Sainte-Julie |
| Monsieur Sylvain Casavant | Délégué de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu |
| Monsieur Normand Teasdale | Délégué de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil |
| Monsieur Martin Dampousse | Délégué de la Ville de Varennes |
| Madame Katherine R. L'Heureux | Déléguée de la Municipalité de Verchères |

Formant le quorum requis sous la présidence de Madame Maud Allaire.

Étaient également présents :

| | |
|------------------------------|--------------------------------|
| Monsieur Marco Carrier | Directeur de police |
| Monsieur Pascal Smith | Directeur secrétaire-trésorier |
| Madame Marie-Claude Veilleux | Greffière-adjointe |

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Constatation du quorum;
3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'administration du 25 novembre 2025
4. Lettre d'entente avec la Fraternité – Création d'un poste de sergent administratif – Autorisation de signature;
5. Lettre d'entente avec la Fraternité – Règlement du grief FRS-25-05 – Autorisation de signature;
6. Lettre d'entente avec la Fraternité – Règlement du grief FRS-25-09 - Autorisation de signature;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

7. Lettre d'entente avec la Fraternité – Précisions concernant les affectations temporaires, les mutations et les promotions - Autorisation de signature;
8. Nomination des membres du Comité Exécutif;
 - 8.1 Nomination de quatre (4) membres parmi les délégués de la M.R.C. de la Vallée-du-Richelieu, de Richelieu et de St-Mathias-sur-Richelieu
 - 8.2 Nomination de trois (3) membres parmi les délégués de la M.R.C. de Marguerite d'Youville
 - 8.3 Nomination d'un Président
 - 8.3 Nomination d'un Vice-Président
9. Clôture de la séance.

POINT 1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La Présidente déclare la séance ouverte. Il est 09:03 heures.

POINT 2 **CONSTATATION DU QUORUM**

Après avoir constaté le quorum, la Présidente s'adresse à tous les membres du Conseil d'administration afin de leur exprimer sa gratitude pour les dernières années où elle a siégé sur le Comité exécutif de la Régie ainsi qu'à titre de Présidente et Vice-présidente en alternance durant les quatre dernières années.

CA-25-3011

POINT 3 **RÉSOLUTION**

Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 novembre 2025

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 novembre 2025;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉ PAR Madame Mélanie Villeneuve

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 25 novembre 2025 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-25-3012

POINT 4 **RÉSOLUTION**

Lettre d'entente avec la Fraternité – Création d'un poste de sergent administratif – Autorisation de signature

ATTENDU que les Parties sont liées par une convention collective signée le 20 septembre 2022 venant à échéance au 31 décembre 2027;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que dans le cadre de la présente lettre d'entente, la Régie crée un nouveau poste à la fonction de Sergent administratif;

ATTENDU que les Parties ont convenu, conformément au paragraphe 29.1 de la convention collective, des conditions de travail afférentes à cette nouvelle fonction.

ATTENDU la lettre d'entente soumise aux membres du Conseil d'Administration sur ce sujet;

ATTENDU les représentations formulées par le Directeur de police;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marquès
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

ET RÉSOLU :

D'AUTORISER le Directeur de police, Monsieur Marco Carrier, à signer la lettre d'entente conformément au texte soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-25-3013

POINT 5 RÉSOLUTION

Lettre d'entente avec la Fraternité – Règlement du grief FRS-25-05 – Autorisation de signature

ATTENDU le grief FRS-25-05 déposé par la Fraternité des policiers et policières Richelieu-Saint-Laurent;

ATTENDU que ce grief concerne la contestation des mesures disciplinaires imposées à un employé dans une décision no RAI-240804-014;

ATTENDU que la Fraternité et la Régie se sont entendues pour régler le litige les opposant relativement au grief FRS-25-05;

ATTENDU la lettre d'entente soumise aux membres du Conseil d'administration sur ce sujet;

ATTENDU les représentations formulées par le Directeur de police;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Teasdale
APPUYÉ PAR Madame Alexandra Labbé

ET RÉSOLU :

DE RECOMMANDER l'acceptation des termes de l'entente avec la Fraternité des policiers et policières Richelieu-Saint-Laurent sur le grief FRS 25-05;

D'AUTORISER le Directeur de police, Monsieur Marco Carrier, à signer ladite lettre d'entente conformément au texte soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 6

RÉSOLUTION

Lettre d'entente avec la Fraternité – Règlement du grief FRS-25-09 – Autorisation de signature

Ce point fut retiré de l'ordre du jour.

CA-25-3014

POINT 7

RÉSOLUTION

Lettre d'entente avec la Fraternité – Précisions concernant les affectations temporaires, les mutations et les promotions – Autorisation de signature

ATTENDU que les Parties sont liées par une convention collective signée le 20 septembre 2022 venant à échéance le 31 décembre 2027;

ATTENDU que les parties souhaitent s'entendre pour faciliter les remplacements en affectation temporaire par des policiers ayant démontré un intérêt pour la fonction temporairement vacante;

ATTENDU que les parties souhaitent également clarifier la façon dont les refus sont traités;

ATTENDU la lettre d'entente soumise aux membres du Conseil d'Administration sur ce sujet;

ATTENDU les représentations formulées par le Directeur de police;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe
APPUYÉ PAR Monsieur Mario Lemay

ET RÉSOLU :

D'AUTORISER le Directeur de police, Monsieur Marco Carrier, à signer la lettre d'entente conformément au texte soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 8

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

CA-25-3015

POINT 8.1

RÉSOLUTION

Nomination de quatre (4) membres parmi les délégués de la M.R.C. de la Vallée-du-Richelieu, de Richelieu et de St-Mathias-sur-Richelieu

Monsieur Normand Teasdale propose la candidature de :

- Madame Marilyn Nadeau;
- Madame Alexandra Labbé;
- Monsieur Patrick Marquès;
- Monsieur Sylvain Casavant;

Madame Magalie Taillon appuie la proposition.

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

Les personnes proposées acceptent d'occuper les postes pour lesquels elles ont été présentées.

Mesdames Marilyn Nadeau et Alexandra Labbé ainsi que Messieurs Patrick Marquès et Sylvain Casavant sont donc unanimement nommés membres du Comité Exécutif de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour une durée d'une (1) année.

CA-25-3016

POINT 8.2

RÉSOLUTION

Nomination de trois (3) membres parmi les délégués de la M.R.C. de Marguerite d'Youville

Madame Katherine R. L'Heureux propose la candidature de :

- Monsieur Daniel Plouffe;
- Monsieur Mario Lemay;
- Monsieur Martin Damphousse;

Monsieur Simon Lacoste appuie la proposition.

Les personnes proposées acceptent d'occuper les postes pour lesquels elles ont été présentées.

Messieurs Daniel Plouffe, Mario Lemay et Martin Damphousse sont donc unanimement nommés comme membres du Comité Exécutif de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour une durée d'une (1) année.

CA-25-3017

POINT 8.3

RÉSOLUTION

Nomination d'un Président

Madame Marilyn Nadeau propose la candidature de :

- Monsieur Patrick Marquès.

Madame Alexandra Labbé appuie la proposition.

La personne proposée accepte d'occuper le poste pour lequel elle a été présentée.

Monsieur Patrick Marquès est donc unanimement nommé comme Président du Comité Exécutif de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour une durée d'une (1) année.

CA-25-3018

POINT 8.4

RÉSOLUTION

Nomination d'un Vice-Président

Monsieur Daniel Plouffe propose la candidature de :

- Monsieur Mario Lemay;

Monsieur Martin Damphousse appuie la proposition.

La personne proposée accepte d'occuper le poste pour lequel elle a été présentée.

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

Monsieur Mario Lemay est donc unanimement nommé comme Vice-Président du Comité Exécutif de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour une durée d'une (1) année.

Monsieur Patrick Marquès et Monsieur Mario Lemay, respectivement nommés Président et Vice-Président de la Régie, remercient les délégués pour la confiance ainsi témoignée.

CA-25-3019

POINT 9
RÉSOLUTION
Clôture de la réunion

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin
APPUYÉ PAR Madame Magalie Taillon

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PASCAL SMITH
Directeur secrétaire-trésorier

PATRICK MARQUÈS
Président